

Décembre 2018

Formation professionnelle initiale - certificat fédéral de capacité

CFC: doublement du remboursement à partir de 2019

Les personnes qui commenceront en janvier 2019 une formation de rattrapage en vue d'obtenir le CFC recevront désormais un remboursement unique de CHF 4 000.- (au lieu de CHF 2 000 jusqu'à présent). Cette augmentation conséquente est une gratification pour tous ceux qui font l'effort de consacrer du temps et de l'argent à cette formation initiale en cours d'emploi. Elle a pour but de les soutenir encore plus dans cette démarche afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours professionnel dans l'hôtellerie-restauration.

Liens:

[Cuisinière en diététique/cuisinier en diététique CFC \(formation complémentaire\)](#)

[Spécialiste en restauration CFC](#)

[Spécialiste en restauration de système CFC](#)

[Spécialiste en communication hôtelière CFC](#)

[Cuisinière CFC / cuisinier CFC](#)

[Spécialiste en hôtellerie CFC](#)

[Employé\(e\) de commerce CFC branche de formation Hôtellerie-Gastronomie-Tourisme](#)

Eine Kampagne des Gastgewerbes – une campagne de l'hôtellerie-restauration – una campagna dell'industria alberghiera-ristorazione